



S'installer et transmettre
en agriculture

OBSERVATOIRE HAUTS-DE-FRANCE DES INSTALLATIONS AIDÉES EN AGRICULTURE



2011 - 2021



hautsdefrance-pait.fr



pait.hautsdefrance

CHIFFRES CLÉS DES BÉNÉFICIAIRES DES AIDES EN HAUTS-DE-FRANCE

SUR 11 ANNÉES

3 019 INSTALLATIONS
DEPUIS 2011

276 INSTALLATIONS EN
MOYENNE PAR AN

325 INSTALLATIONS
EN 2021

L'observatoire Hauts-de-France des installations aidées en agriculture dresse le panorama de la dynamique à l'installation depuis 2011.

Les données analysées portent sur l'installation agricole de personnes qui ont créé ou repris une exploitation en ayant obtenu des aides financières de l'État ou de la Région. Tout en sollicitant ces aides, ils bénéficient d'un accompagnement expert et spécifique réalisé par la Chambre d'agriculture ou Initiatives Paysannes.

Ces données ont vocation à éclairer les politiques publiques et privées œuvrant en faveur du renouvellement des générations en agriculture et à être valorisées dans le cadre des actions menées par les différents acteurs.

Sommaire

Partie 1 : Le PAIT, porte d'entrée des porteurs de projet en agriculture	p 4
Partie 2 : Evolution et répartition géographique	p 5
Partie 3 : Le profil des nouveaux installés	p 8
Partie 4 : La typologie des exploitations	p 13
Partie 5 : Les principales productions	p 18
Partie 6 : L'agriculture biologique et autres SIQO	p 21
Partie 7 : La diversification	p 24
Partie 8 : Coûts et financements de l'installation	p 25
Partie 9 : Installé en 2021 : qui est-il ?	p 26

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- **AN** : Aide Nationale
- **AN+AR** : Aide Nationale + Aide Régionale
- **AR** : Aide Régionale
- **ATP** : Agriculteur à titre Principal
- **ATS** : Agriculteur à Titre Secondaire
- **EARL** : Exploitation Agricole à responsabilité Limité
- **EI** : Exploitation Individuelle
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **ETP** : Equivalent Temps Plein
- **GAEC** : Groupement d'Exploitations Agricole en Commun
- **Ha** : Hectares
- **HCF** : Hors Cadre Familial
- **JA** : Jeune Agriculteur
- **MTS-JA** : Moyen Terme Spécifique JA
- **NIMA** : Non Issu du Milieu Agricole
- **PAIT** : Point Accueil Installation Transmission
- **PE** : **Plan d'Entreprise**
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SCEA** : Société Civile d'Exploitation Agricole
- **SCOP** : Surfaces en Céréales Oléagineux et Protéagineux
- **SIQO** : Signe d'Identification de Qualité et d'Origine
- **STH** : Surface Toujours en Herbe
- **UMO** : Unité de Main d'Œuvre



Partie 1 : Le PAIT, porte d'entrée des porteurs de projet en agriculture

PAIT S'installer et transmettre en agriculture

Les missions du PAIT :

» Accueillir »

tous les porteurs de projet en agriculture, qu'ils soient demandeurs ou non des aides à l'installation et quelle que soit l'avancée de leurs réflexions

» Informer »

sur les démarches à effectuer, les aides, la réglementation... en toute neutralité et confidentialité

» Orienter »

Vers les structures partenaires, les experts, les administrations...

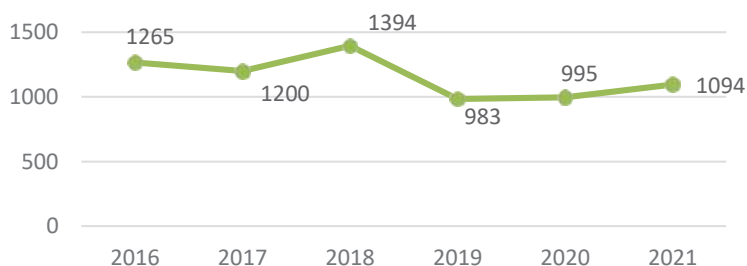
» Suivre »

les porteurs de projet tout au long de l'installation et après installation

Sur l'ensemble des Hauts-de-France, le PAIT est animé par les Chambres d'agriculture.

- Plus de 1000 contacts au PAIT en moyenne par an (mail, appel ou rdv)

Nombre de contacts tracés* à l'installation au PAIT Hauts-de-France



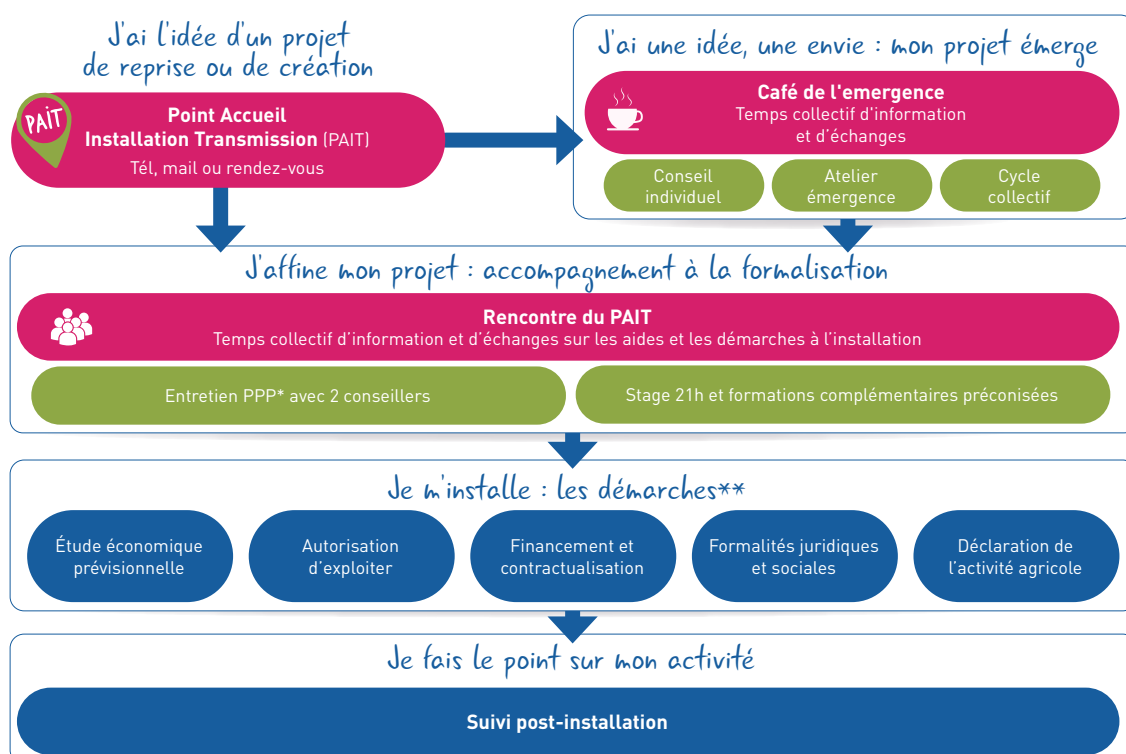
*Ce chiffre prend en compte uniquement les contacts tracés, il ne génère donc pas l'ensemble de l'activité réalisée par le PAIT.

- Et de nombreux temps forts collectifs en 2021

33 interventions extérieures : dans les écoles, organismes professionnels agricoles...

13 journées des partenaires du PAIT avec **341** PARTICIPANTS

- Bénéficier des aides, c'est aussi bénéficier d'un accompagnement personnalisé



* Plan de Professionnalisation Personnalisé

** Toutes les démarches sont fortement préconisées voire obligatoire que vous soyez demandeurs des aides ou non

● Démarches pour demander les aides à l'installation

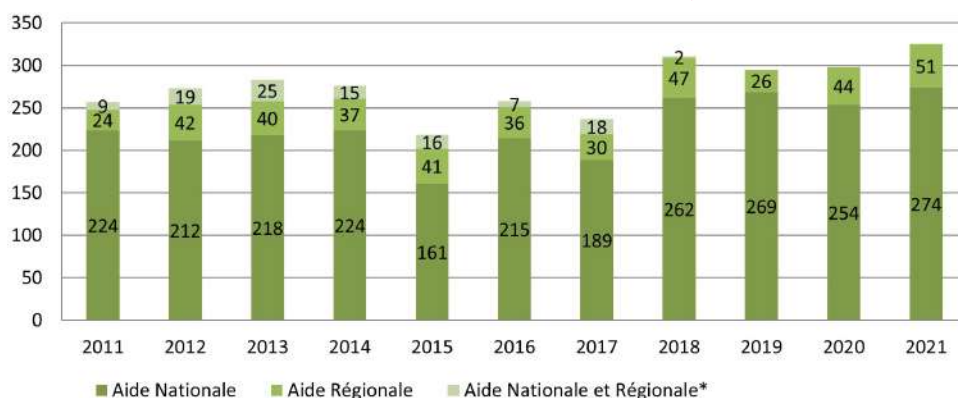
Partie 2 : Évolution et répartition géographique

En bref :

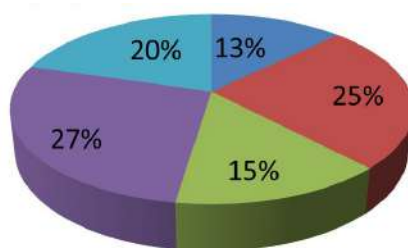
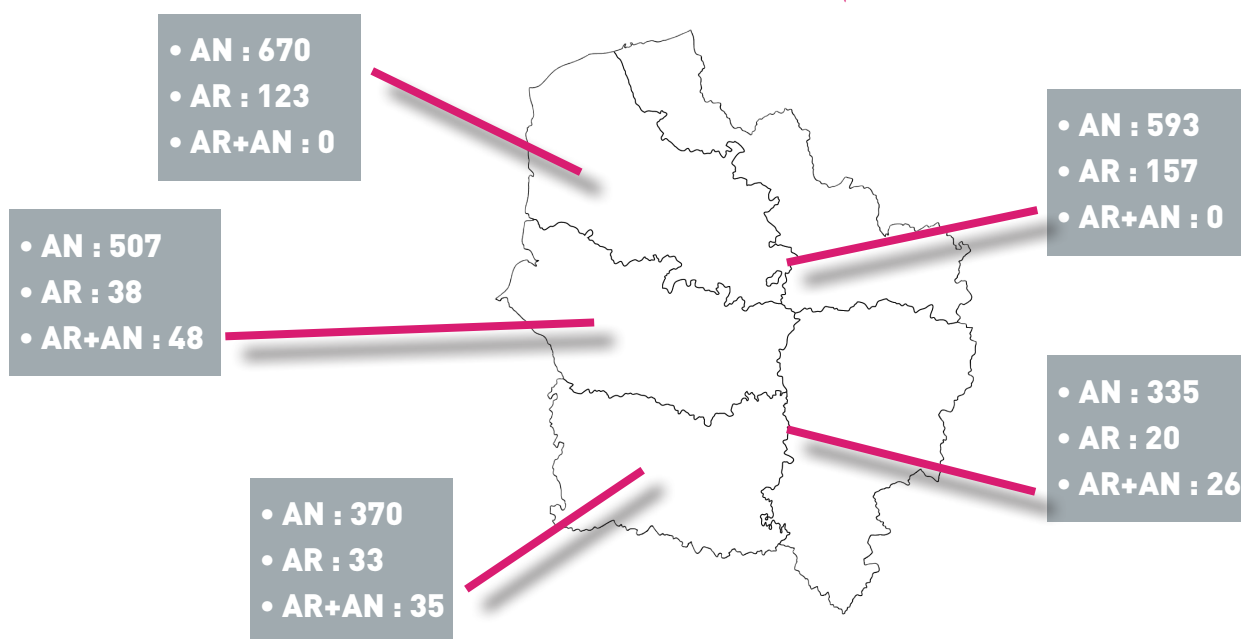
• **228** installations bénéficiaires des aides nationales en moyenne annuelle

• **39** installations bénéficiaires des aides régionales en moyenne annuelle

Evolution des installations aidées depuis 2011



Répartition géographique des installations aidées depuis 2011



■ Aisne ■ Nord ■ Oise ■ Pas-de-Calais ■ Somme

*Depuis 2019, le bénéficiaire des aides à l'installation peut prétendre uniquement à l'une des dotations directes : l'aide nationale (DJA) ou l'aide régionale (ARSI). Le prêt d'honneur est quant à lui possible pour les bénéficiaires des aides régionales ou des aides nationales selon certains critères.

Partie 2 : Évolution et répartition géographique

Top 3 des régions agricoles

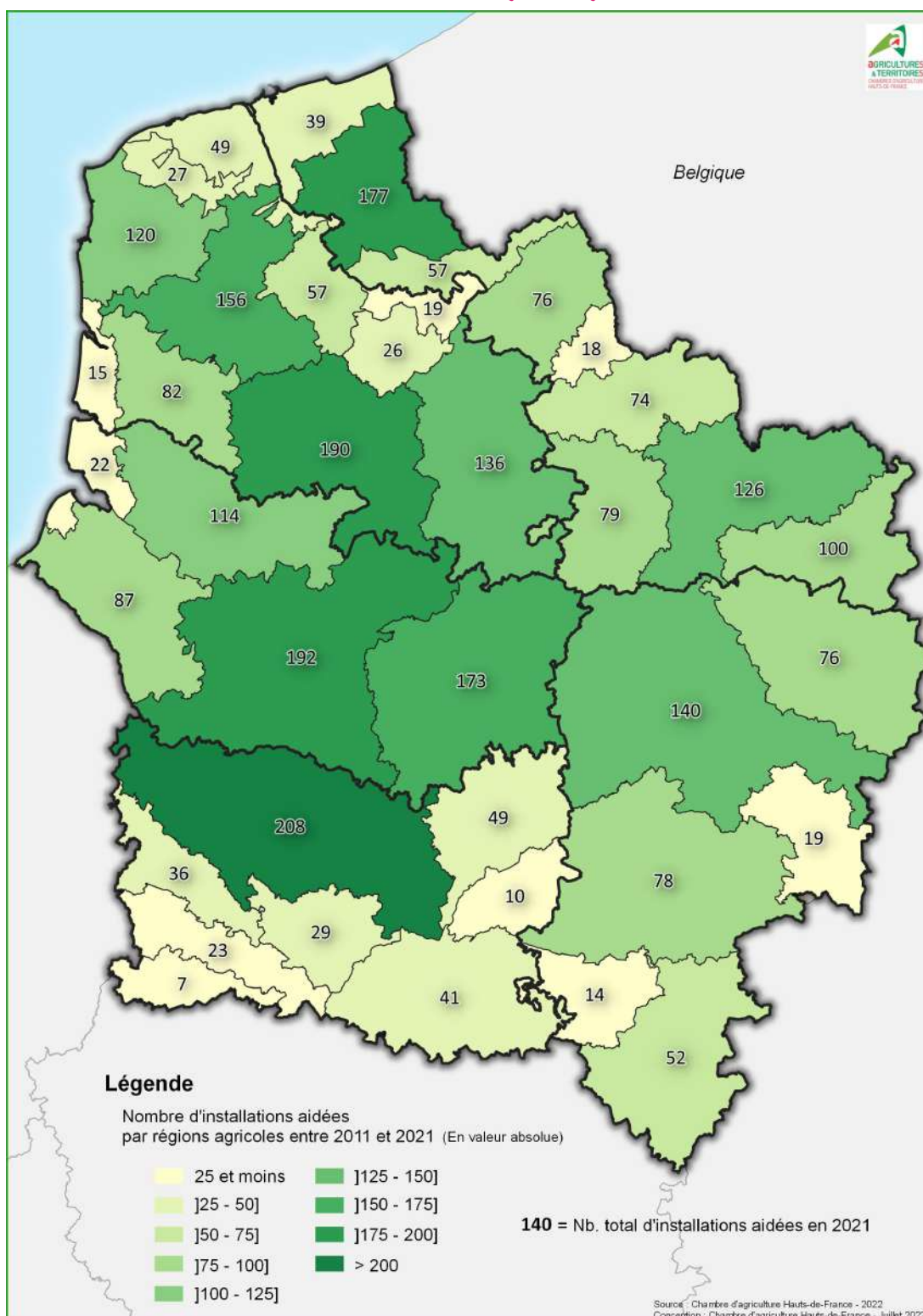
Avec le plus d'installations **depuis 2011**

- Le plateau Picard dans l'Oise
- Le plateau Picard dans la Somme
- Le Ternois dans le Pas-de-Calais

Avec le plus d'installations **en 2021**

- Le plateau Picard dans la Somme
- Le Ternois dans le Pas-de-Calais
- Le Santerre dans la Somme et le Haut Pays d'Artois dans le Pas-de-Calais

Nombre d'installations par petites régions agricoles depuis 2011



Partie 2 : Évolution et répartition géographique

Top 3 des EPCI

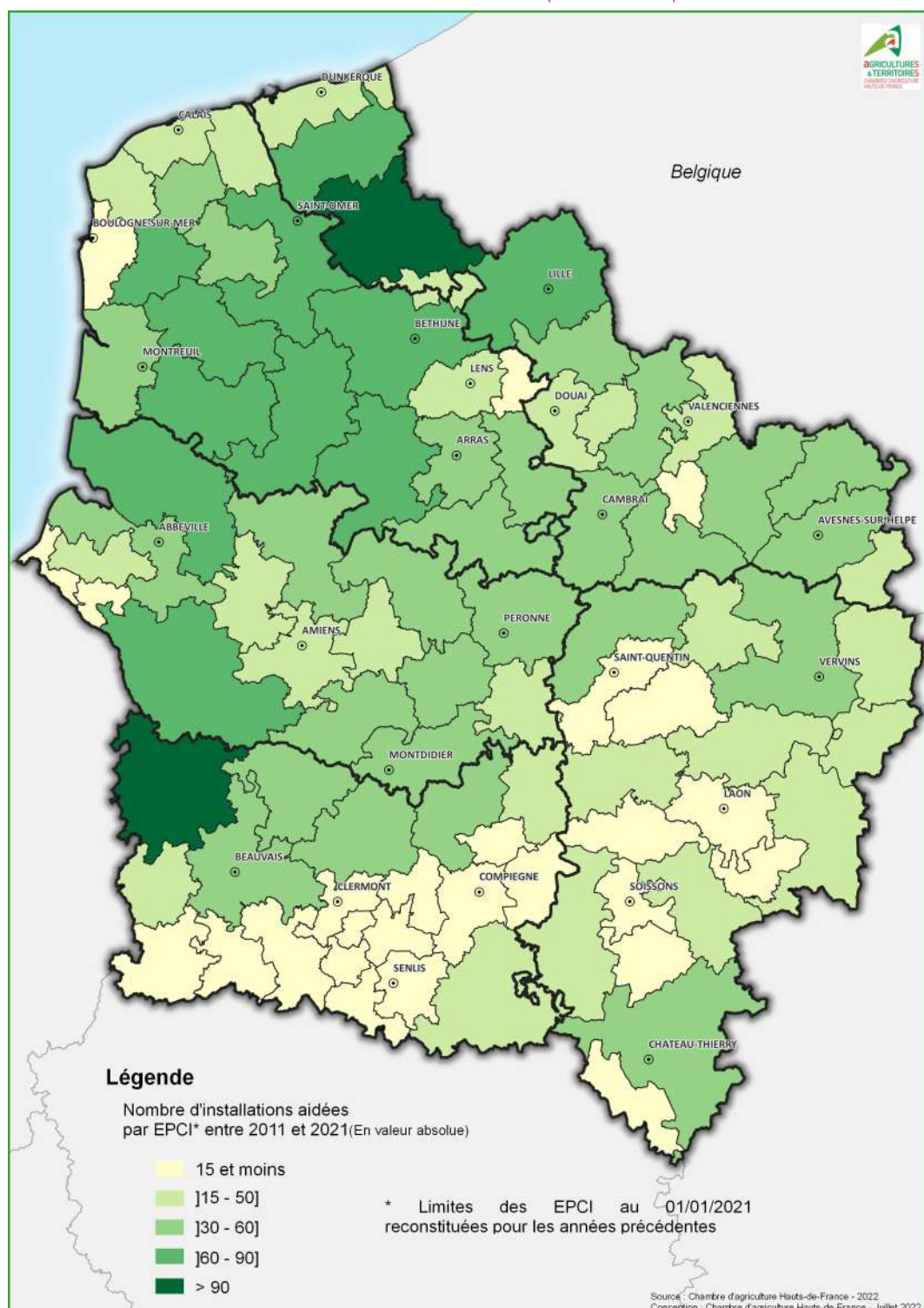
Avec le plus d'installations **depuis 2011**

- Communauté de communes Flandre Intérieure
- Communauté de communes de la Picardie verte
- La Métropole Européenne de Lille et la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer



EPCI,
vous souhaitez
plus d'informations
sur les installations
agricoles de
votre territoire ?
Contactez le PAIT

Nombre d'installations aidées depuis 2011 par EPCI

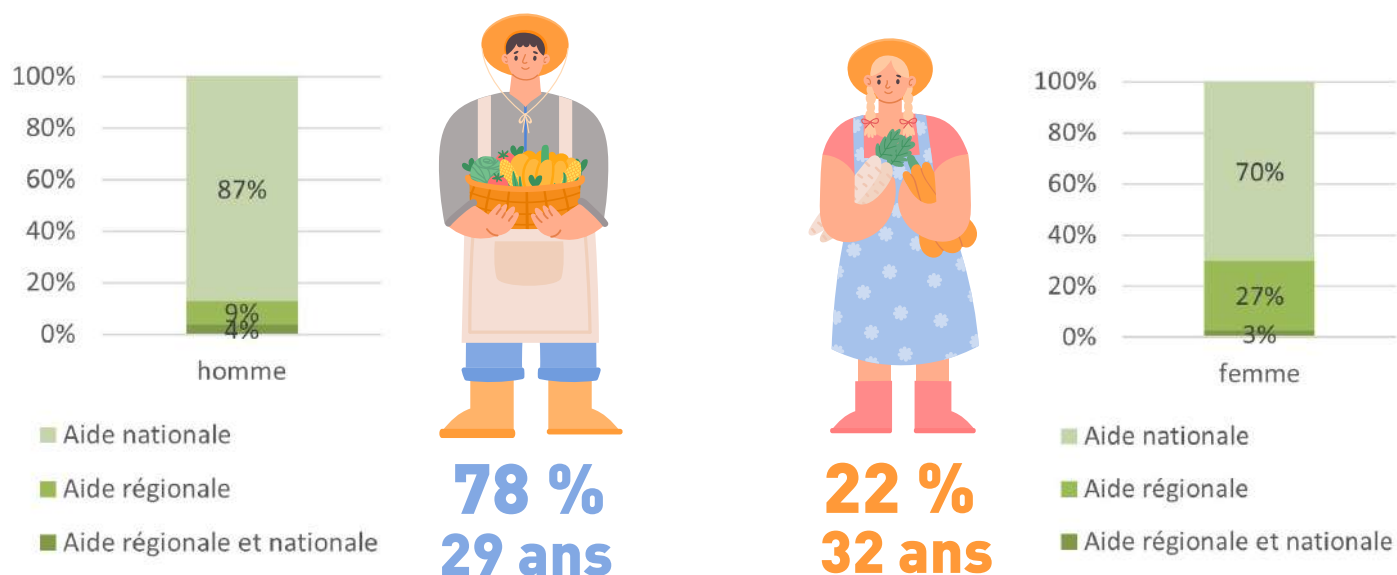


Partie 3 : Le profil des nouveaux installés

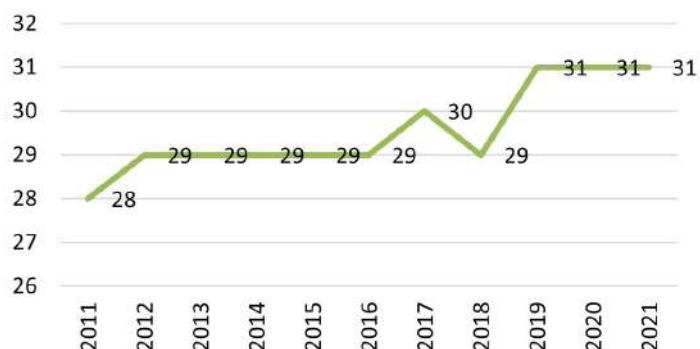
En bref

- **22 %** des installations sont réalisées par des femmes
- **30 ans** est l'âge moyen d'installation
- **14 %** des installations annuelles sont réalisées par des bénéficiaires non issus du milieu agricole
- **86 %** des bénéficiaires des aides sont titulaires de la Capacité Professionnelle Agricole (diplôme minimum de niveau IV)

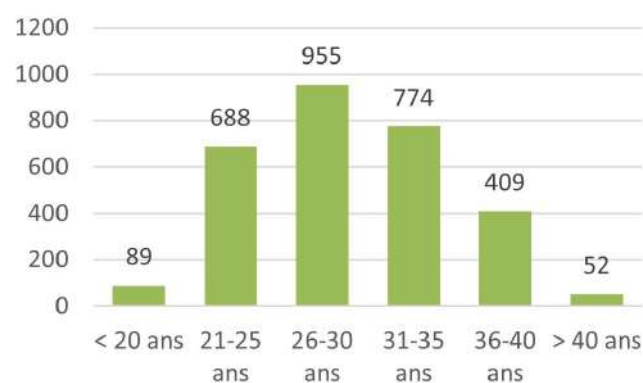
• Des installations aidées un peu plus tardives



Evolution de l'âge des bénéficiaires des aides



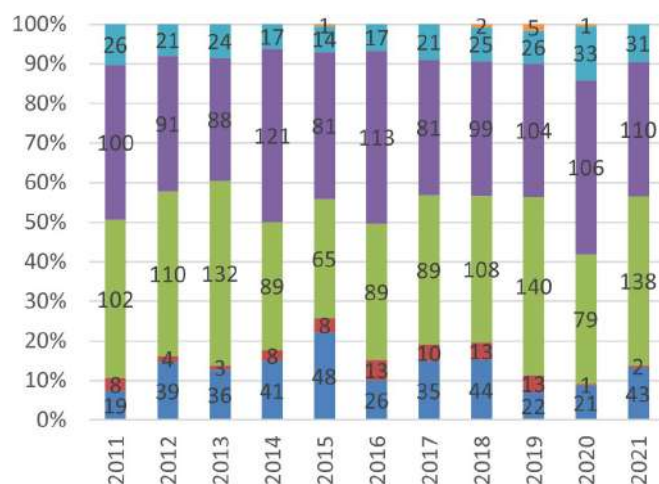
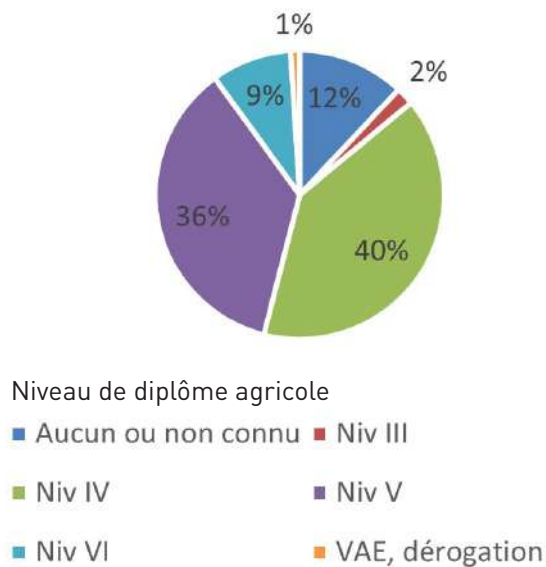
Répartition des bénéficiaires des aides par classe d'âge



Partie 3 : Le profil des nouveaux installés

• Des bénéficiaires des aides formés

Evolution et répartition des principaux diplômes agricoles des bénéficiaires des aides

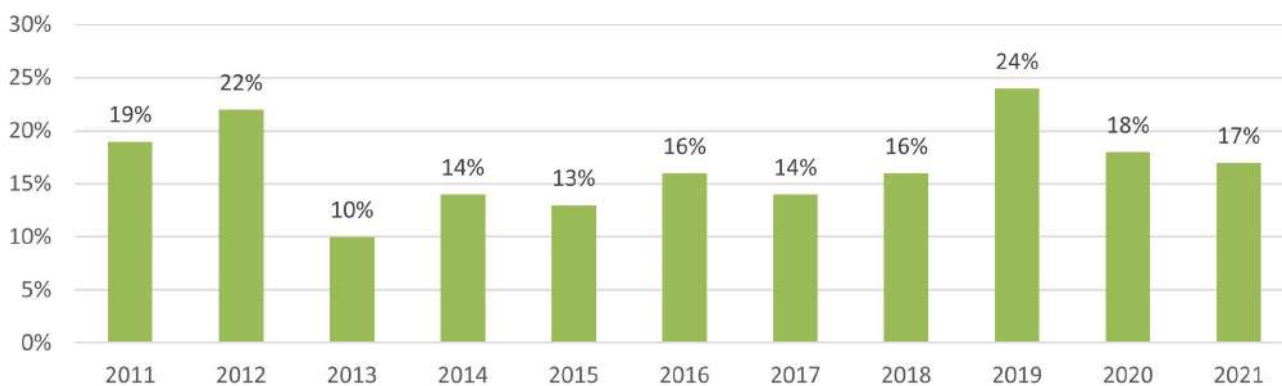


• Evolution des statuts sociaux

Evolution des différents statuts sociaux et des installations progressives par an



Evolution des installations bénéficiaires des aides concernées par la pluriactivité en %



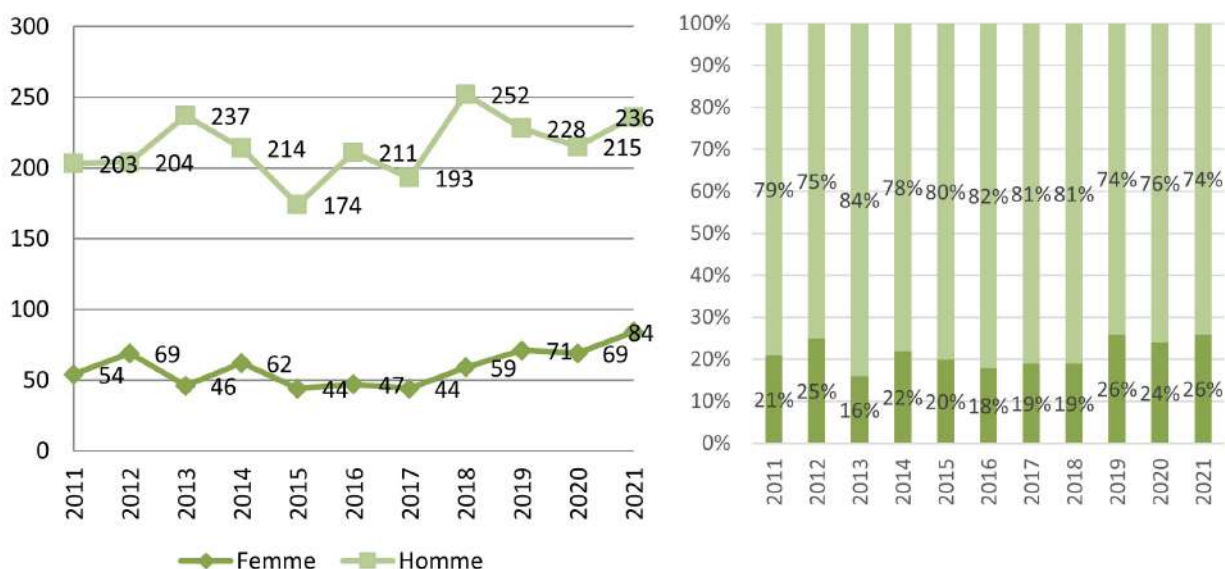
Partie 3 : Le profil des nouveaux installés



• Zoom sur les installations au féminin

Les femmes représentent en moyenne **22 %** des installations annuelles. **77 %** des femmes sont Issues du Milieu Agricole (IMA) depuis 2011.

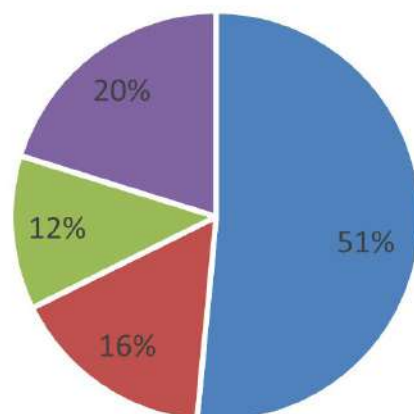
Evolution et proportion des installations bénéficiaires des aides réalisées par des femmes (en nombre et en %)



Elles s'installent plutôt :

- avec un diplôme agricole de niveau III voir + : **72 %**
- comme Agricultrice à Titre Principal (ATP) : **89 %**
- en EARL : **33 %**
- reprennent ou intègrent l'exploitation familiale : **55 %**
- en polyculture-élevage : **49 %**
- avec une SAU moyenne de **98 hectares**
- avec un montant moyen d'investissements et de reprise prévu au Plan d'Entreprise de **448 982 €**

Production principale dans laquelle les femmes bénéficiaires des aides s'installent



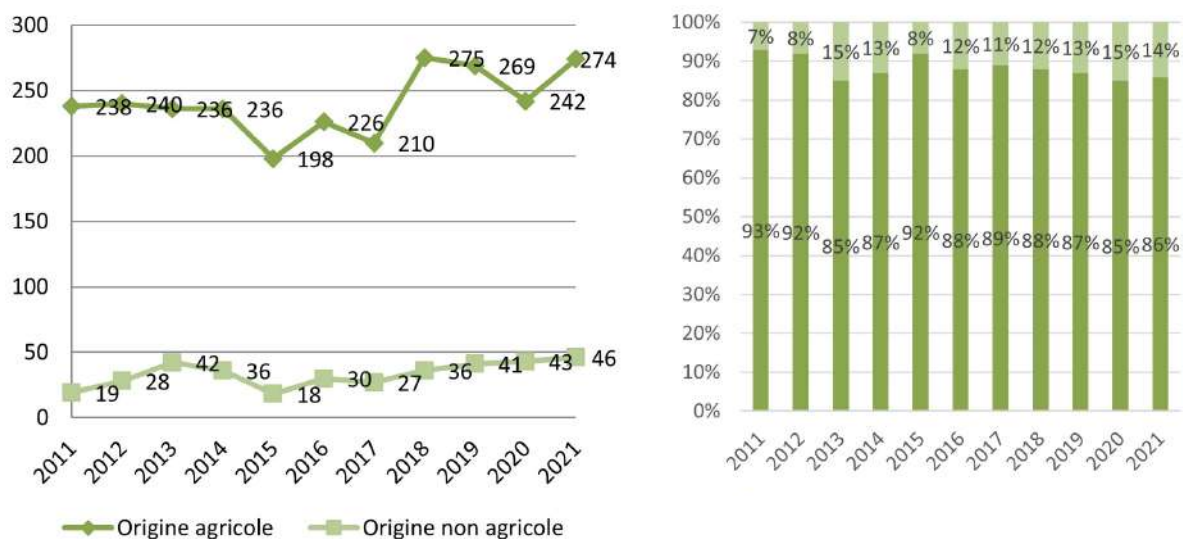
■ Polyculture-élevage ■ Elevage spécialisé ■ Culture spécialisée ■ Polyculture

Partie 3 : Le profil des nouveaux installés

• Zoom sur l'installation des NIMA

Les bénéficiaires des aides des Non Issus du Milieu Agricole (NIMA) représentent en moyenne **14 %** des installations annuelles.

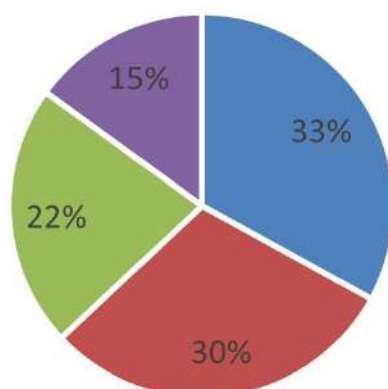
Evolution et proportion des installations bénéficiaires des aides par origine agricole ou non (en nombre et en %)



Ils s'installent plutôt :

- avec un diplôme agricole de niveau III voir + : **73 %**
- comme Agriculteur à Titre Principal (ATP) : **94 %**
- en Exploitation Individuelle (EI) : **49 %**
- en reprenant l'exploitation d'un tiers : **59 %**
- en polyculture-élevage : **33 %**
- avec une SAU moyenne de **59 hectares**
- avec un montant moyen d'investissements et de reprise prévu au Plan d'Entreprise de **377 660 €**

Production principale dans laquelle les NIMA bénéficiaires des aides s'installent



■ Polyculture-élevage ■ Elevage spécialisé ■ Culture spécialisée ■ Polyculture

Partie 3 : Le profil des nouveaux installés

🔍 Zoom sur l'installation des + de 40 ans

Les bénéficiaires des aides de plus de 40 ans représentent en moyenne **4 %** des installations annuelles. Ils sont principalement issus du milieu agricole : **68 %**.

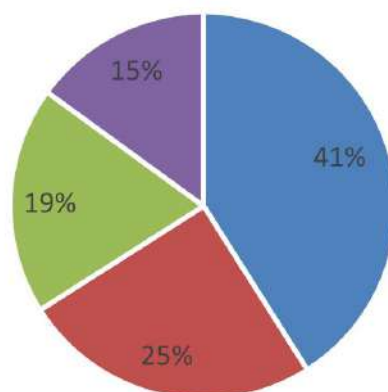
Evolution du nombre d'installations des + de 40 ans bénéficiaires des aides



Ils s'installent plutôt :

- avec un diplôme agricole de niveau IV voire + : **60 %**
- comme Agriculteur à Titre Principal (ATP) : **91 %**
- en Exploitation Individuelle (EI) : **51 %**
- en reprenant ou intégrant l'exploitation familiale : **44 %**
- en polyculture-élevage : **41 %**
- avec une SAU moyenne de **64 hectares**
- avec un montant moyen d'investissements et de reprise prévu au Plan d'Entreprise de **325 137 €**

Production principale dans laquelle les + de 40 ans, bénéficiaires des aides s'installent



■ Polyculture-élevage ■ Elevage spécialisé ■ Culture spécialisée ■ Polyculture

Partie 4 : La typologie des exploitations

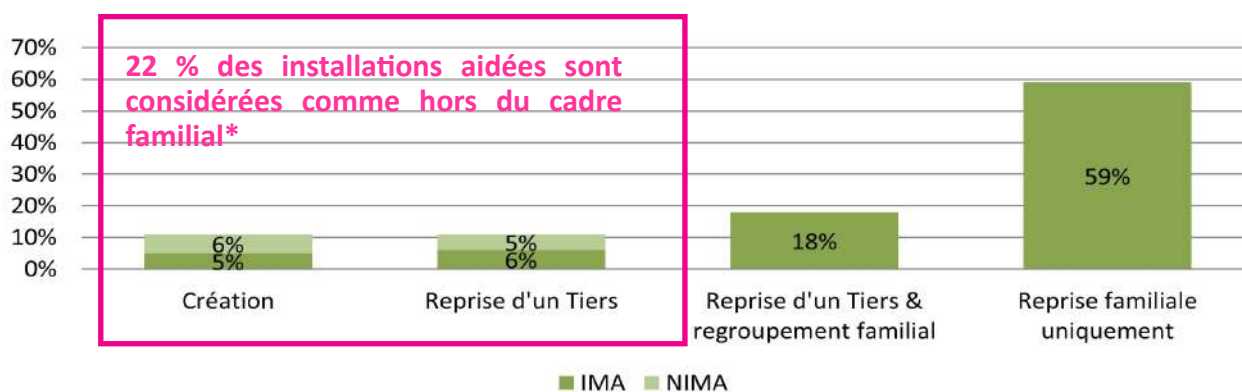
En bref :

• **22 %** des installations sont hors cadre familial

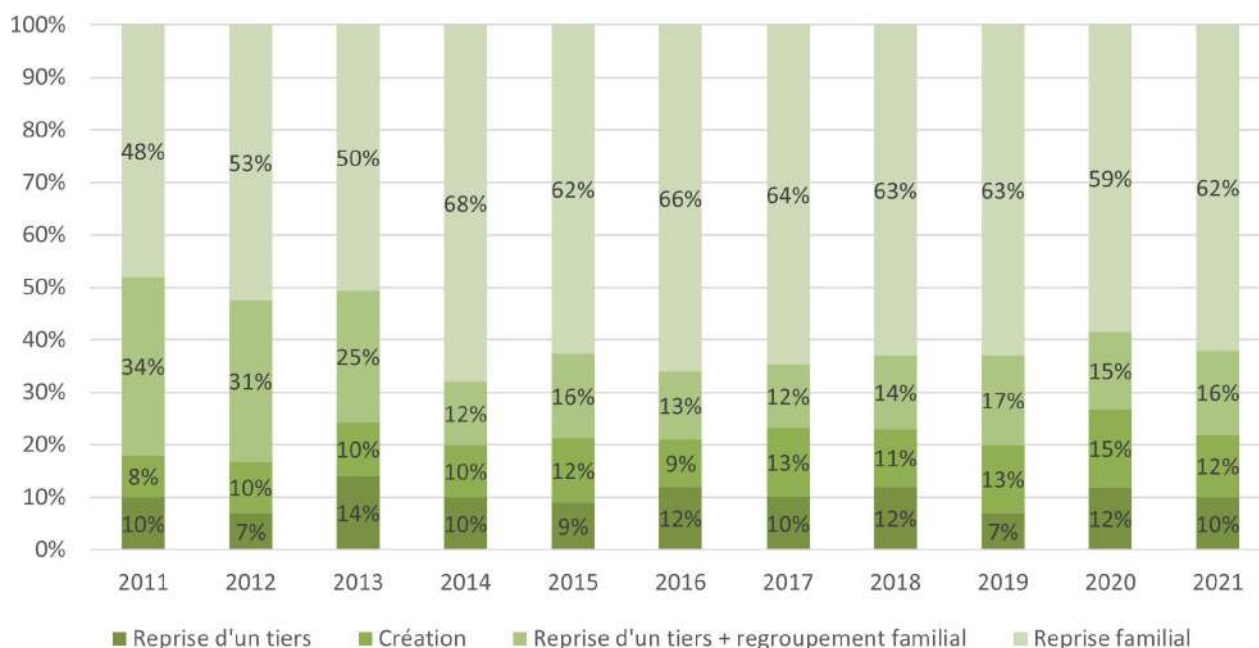
• **64 %** des installations sont sous forme sociétaire

• L'installation par la reprise d'une exploitation existante

Proportion des reprises et créations par les bénéficiaires des aides depuis 2011



Evolution et répartition des reprises et créations des bénéficiaires des aides

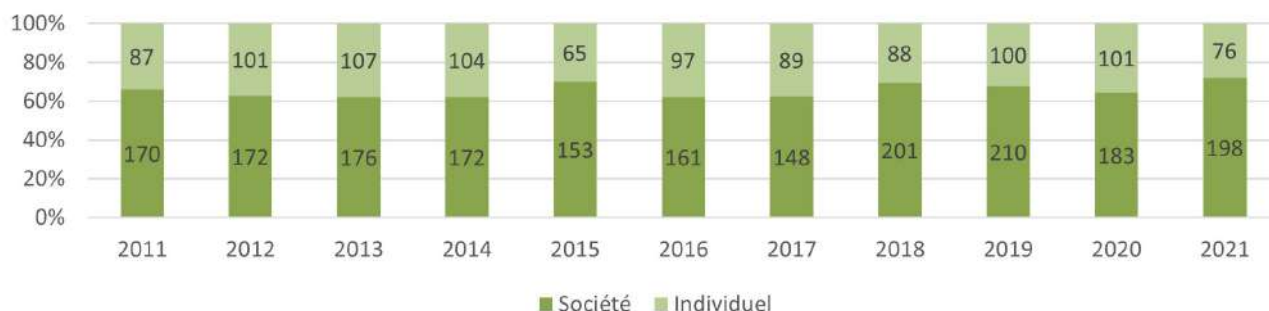


* Un candidat est considéré Hors Cadre Familial s'il n'a pas de lien, jusqu'au 3^{ème} degré de parenté (inclus) avec le cédant ou ses associés, dans le cadre d'une installation sociétaire.

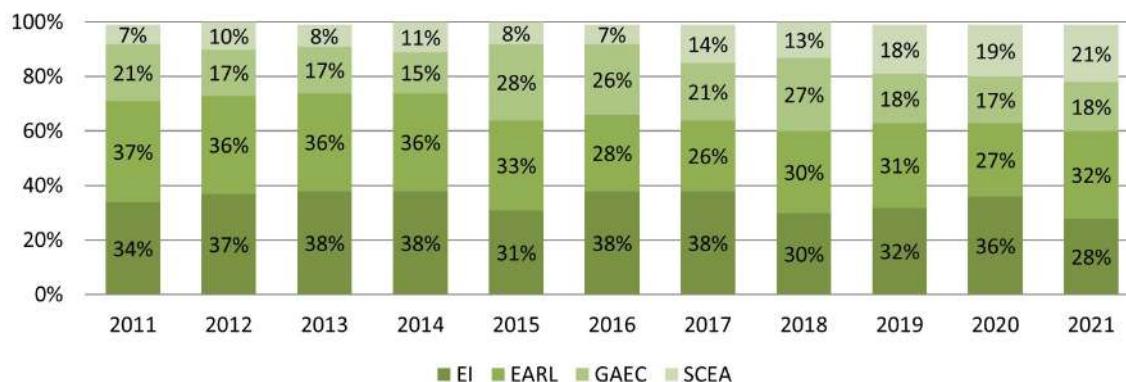
Partie 4 : La typologie des exploitations

• Une majorité des installations aidées sont sous forme sociétaire

Evolution des installations en société ou en individuel



Evolution des formes juridiques des exploitations des bénéficiaires des aides



Nombre moyen d'associés-exploitants selon le statut juridique :

- en EARL : **1,98**
- en GAEC : **2,64**
- en SCEA : **2,06**
- en autre société : **1,92**

Nombre moyen de parts sociales détenues par les bénéficiaires des aides :

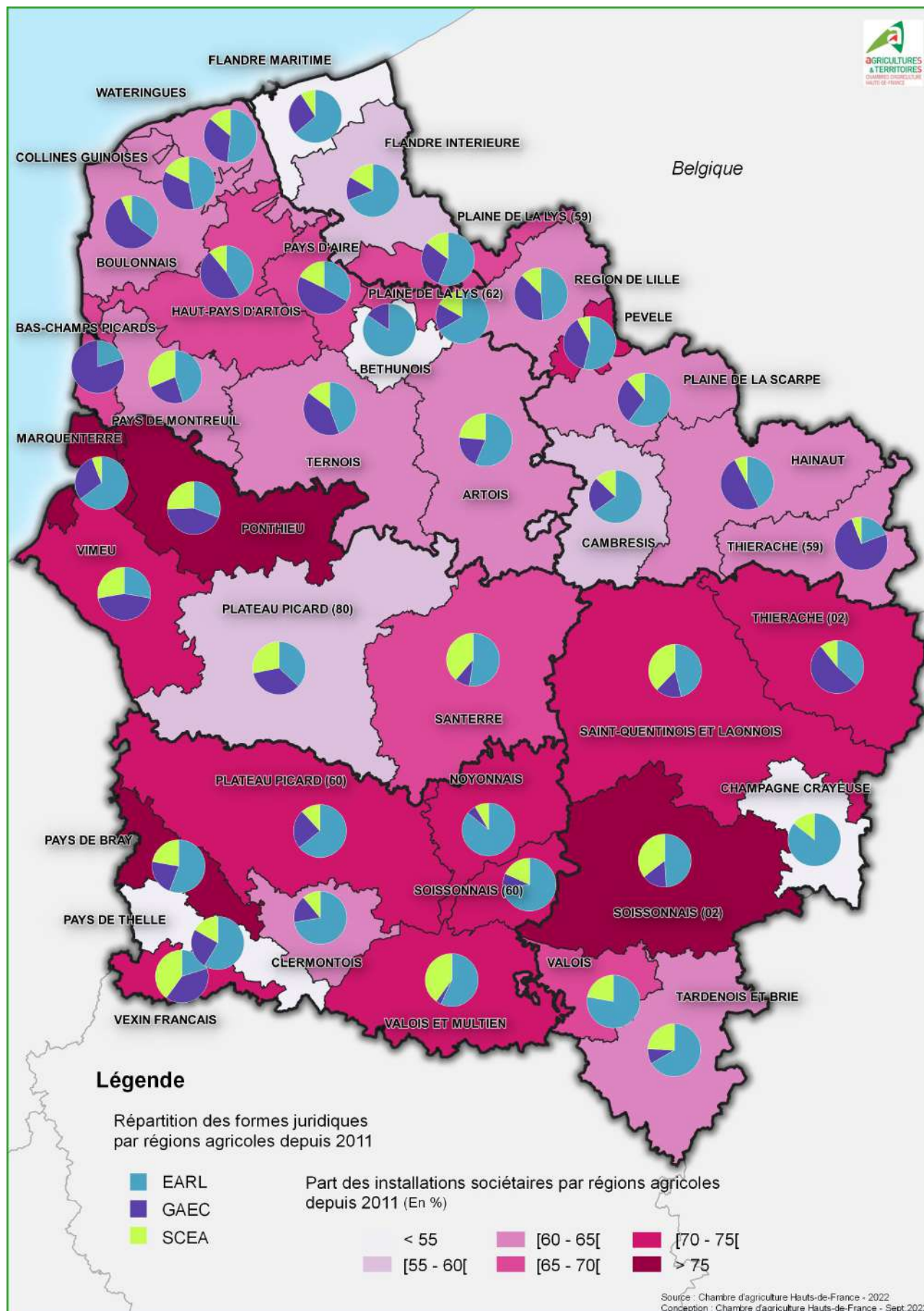
- en EARL : **58 %**
- en GAEC : **39 %**
- en SCEA : **43 %**
- en autre société : **64 %**

Les associés-exploitants sont principalement des membres de la famille :

- parents **40 %**
- conjoint(e) **13 %**
- frère(s) et/ou sœur(s) **11 %**
- oncle/tante, cousin(es) **7 %**
- tierce personne **4 %**
- belle-famille **3 %**
- tante(s)/oncle(s) **6 %**

Partie 4 : La typologie des exploitations

Répartition par région agricole des installations aidées sous forme sociétaire

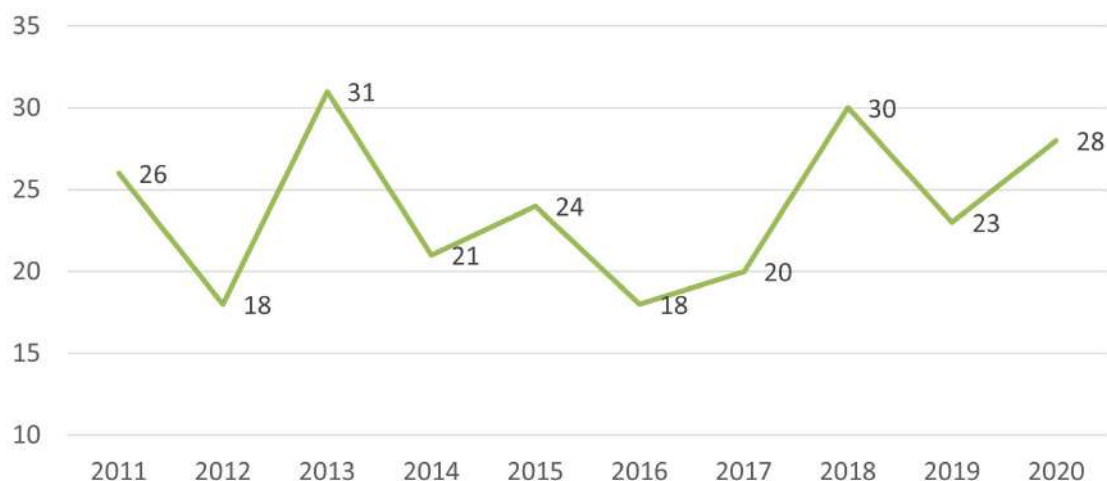


Partie 4 : La typologie des exploitations

• Zoom sur les installations en sociétés hors cadre familial

4 % des sociétés agricoles ont au moins un associé considéré comme hors du cadre familial.

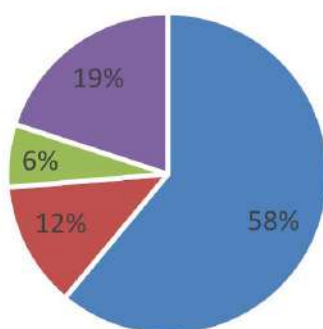
Evolution du nombre d'installations des bénéficiaires des aides en société hors du cadre familial (NMA ou MA)



Les sociétés hors du cadre familial qui ont installé un bénéficiaire des aides sont :

- en GAEC : **35 %** (SCEA : 33 % et 30 % : EARL)
- en moyenne **2.6 associé-exploitants**
- en polyculture-élevage : **63 %**
- avec une SAU moyenne de **145 hectares**
- avec un montant moyen d'investissements et de reprise prévu au PE pour le bénéficiaire des aides de **742 759 €**

Production principale pour laquelle les bénéficiaires des aides sont installés en société avec un associé hors du cadre familial



■ polyculture-élevage ■ Elevage spécialisé ■ Culture spécialisée ■ Polyculture

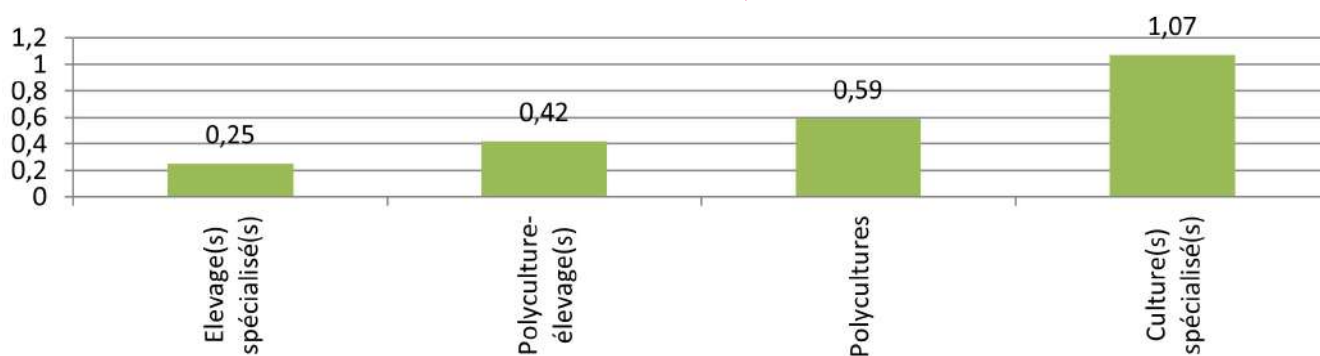
Partie 4 : La typologie des exploitations

• L'emploi au sein des exploitations avec un bénéficiaires des aides

Evolution de la main d'oeuvre salariée (ETP)

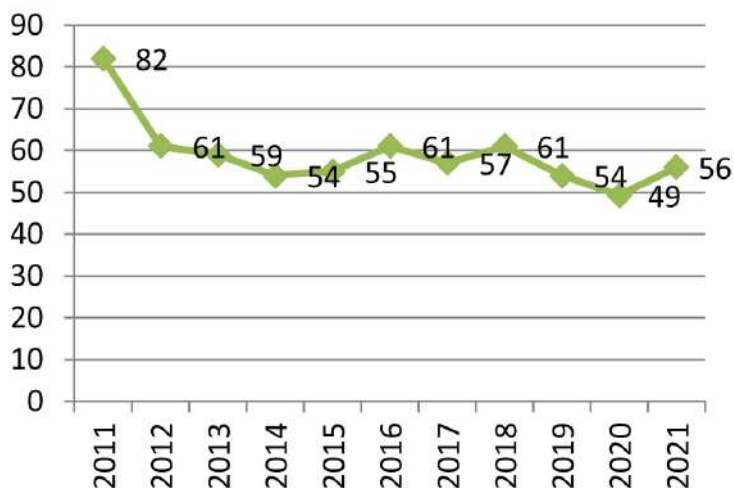


Main d'oeuvre salariée selon l'orientation technico-économique de l'exploitation (ETP moyen /production)

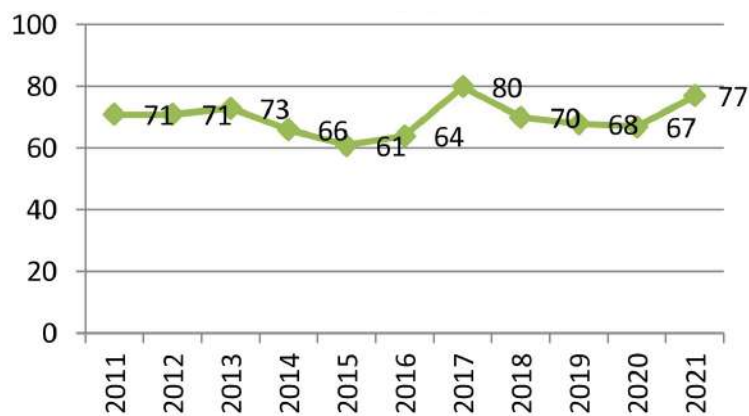


• Une SAU moyenne de 59 ha pour une installation individuelle et 146 ha en société

Evolution de la SAU moyenne (ha) pour les exploitations individuelles

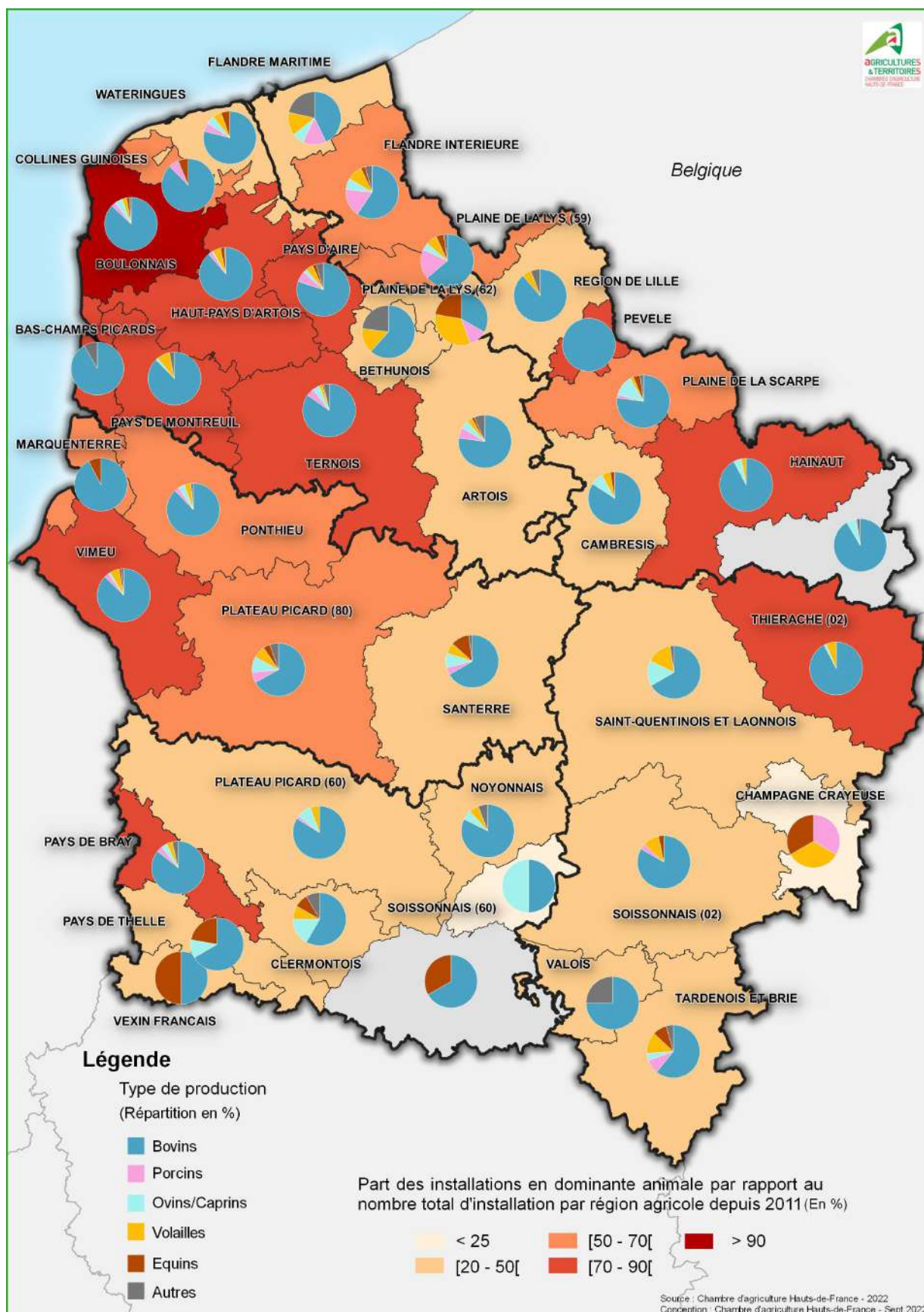


Evolution de la SAU moyenne (ha) par associé-exploitant pour les exploitations sociétaires



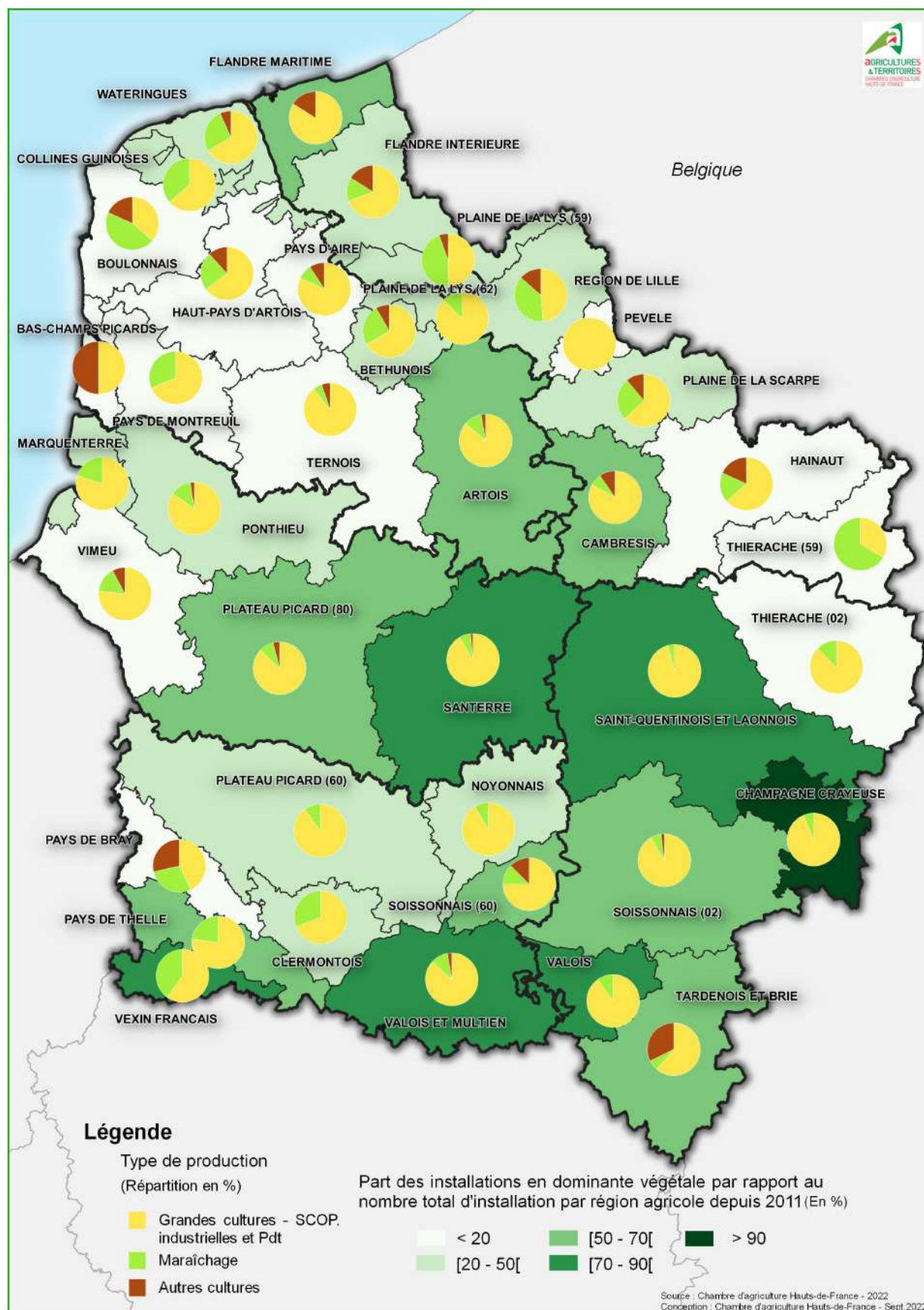
Partie 5 : Les principales productions

Répartition par région agricole des installations aidées **à dominante élevage** depuis 2011



Partie 5 : Les principales productions

Répartition par région agricole des installations aidées **à dominante végétale** depuis 2011



Partie 5 : Les principales productions

• Top 3 des installations aidées



1 Installation en élevage bovin

47 % des installations sont en bovins lait ou viande

	Litrage	SAU (ha)	Nb salariés	Associés-exploitants	Parts sociales détenues par le JA	Reprise + investissement au PE
individuel	363 288	70	0.16	X	X	438 019 €
société	712 450	147	0.41	2.3	45 %	632 227 €

2 Installation en grandes cultures

31 % des installations sont en grandes cultures (SCOP, cultures industrielles et pommes de terre)



	SAU (ha)	Nb salariés	Associés-exploitants	Parts sociales détenues par le JA	Reprise + investissement au PE
individuel	88	0.17	X	X	410 726 €
société	181	0.83	1.9	56 %	660 250 €

3 Installation à dominante maraîchage

5 % des installations sont en maraîchage

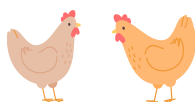


	SAU (ha)	Nb salariés	Associés-exploitants	Parts sociales détenues par le JA	Reprise + investissement au PE
individuel	4	0.38	X	X	88 282 €
société	7	0.63	1.88	63 %	191 058 €

TOP 4

Volailles

3 %



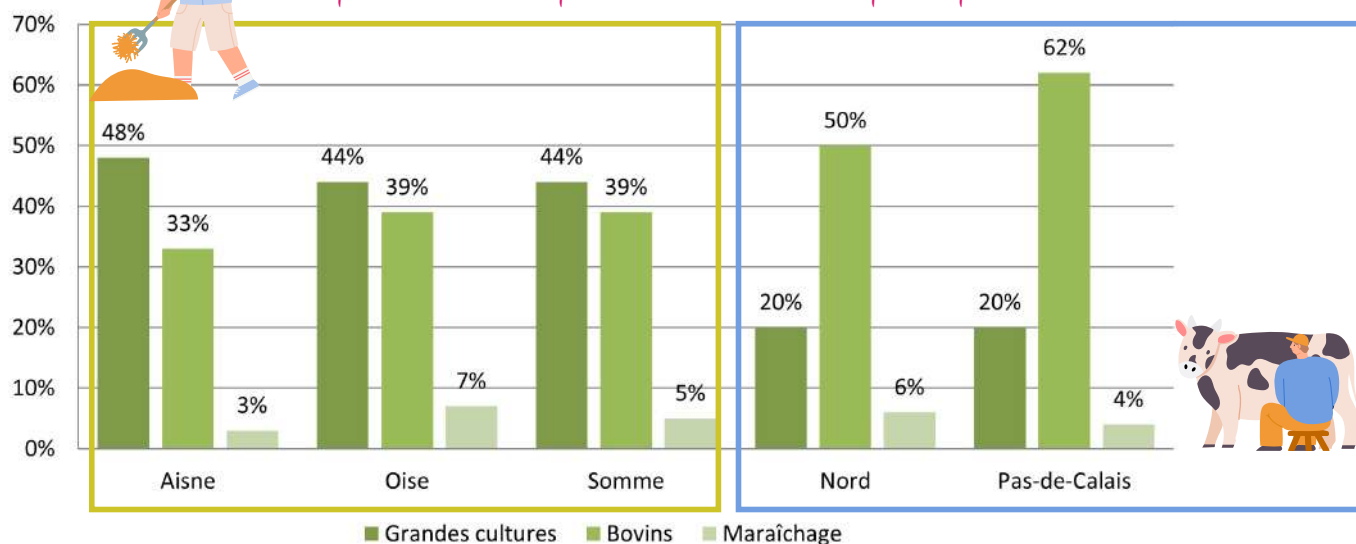
TOP 5

Caprin - ovin

3 %



Répartition du «top 3» des installations par département



Partie 6 : L'agriculture biologique et autres SIQO

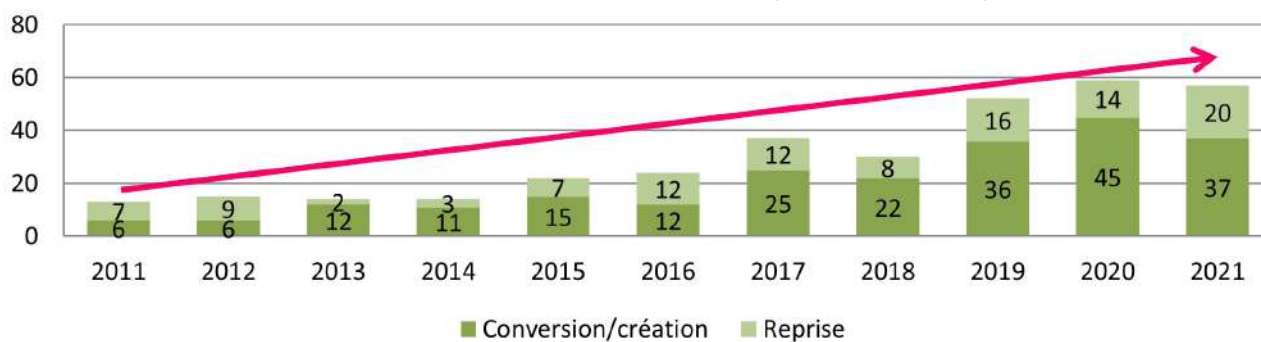
En bref

- **11 %** des installations sont en agriculture biologique
- **3 %** des installations sont en SIQO (autre que l'agriculture biologique)
- Les installations en bio se font principalement en maraîchage

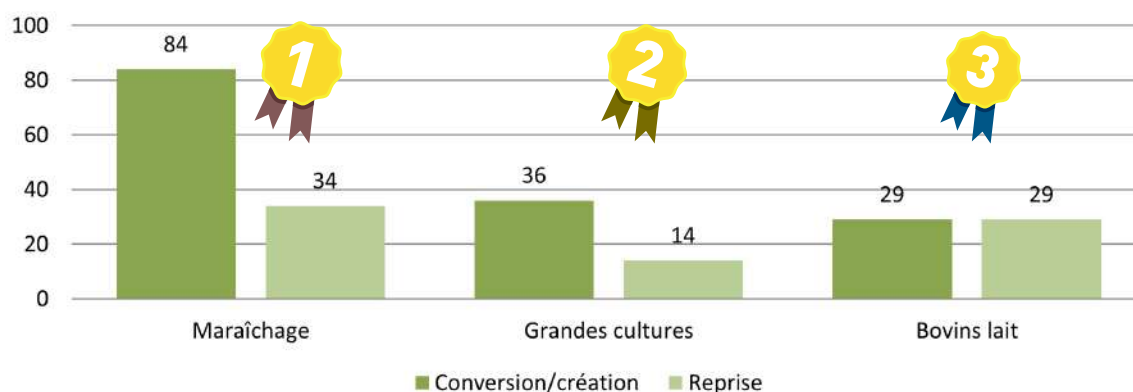
Proportion des installations aidées en bio par rapport au total d'installations dans chaque département

	Conversion/création en bio	Reprise en AB	Total
AISNE	4 %	6 %	10 %
NORD	10 %	4 %	14 %
OISE	8 %	5 %	13 %
PAS DE CALAIS	6 %	3 %	9 %
SOMME	9 %	1 %	10 %

Evolution des installations aidées en agriculture biologique



Production dominante des installations aidées en agriculture biologique



Qui sont les porteurs de projet en agriculture biologique ?

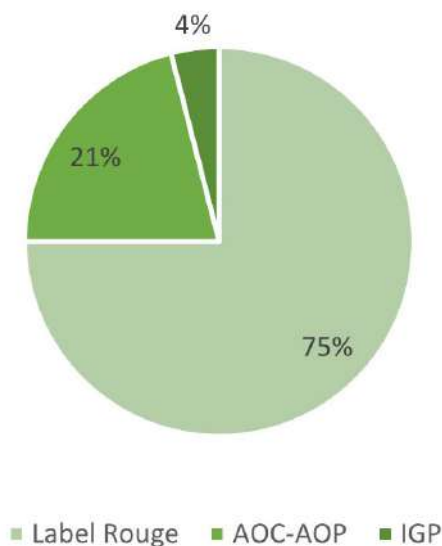
- âge moyen : **32 ans**
- femme : **32 %** et hommes : **68 %**
- non issus du milieu agricole : **40 %** (et **60 %** issus du milieu agricole)
- installation par reprise familiale : **40 %** ou création : **37 %**
- ATP : **93 %**, non concernés par la pluriactivité à hauteur de 84 %
- en Exploitation Individuelle : **50 %** avec 0.64 ETP par exploitation
- en circuit court ou mixte : **55 %** et avec diversification : **23 %**
- SAU moyenne : **55 hectares**



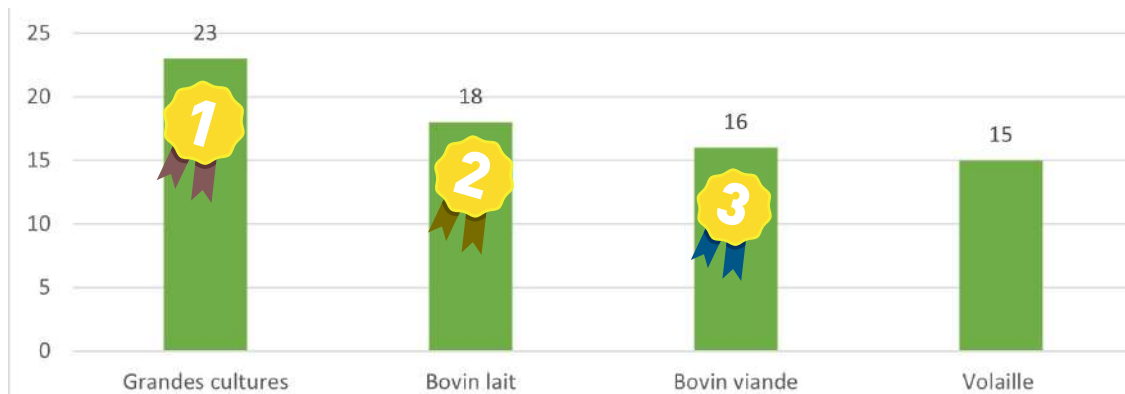
Partie 6 : L'agriculture biologique et autres SIQO

- **Zoom sur les autres Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO) :**
3 % des installations bénéficiaires des aides ont un SIQO autre que l'agriculture biologique

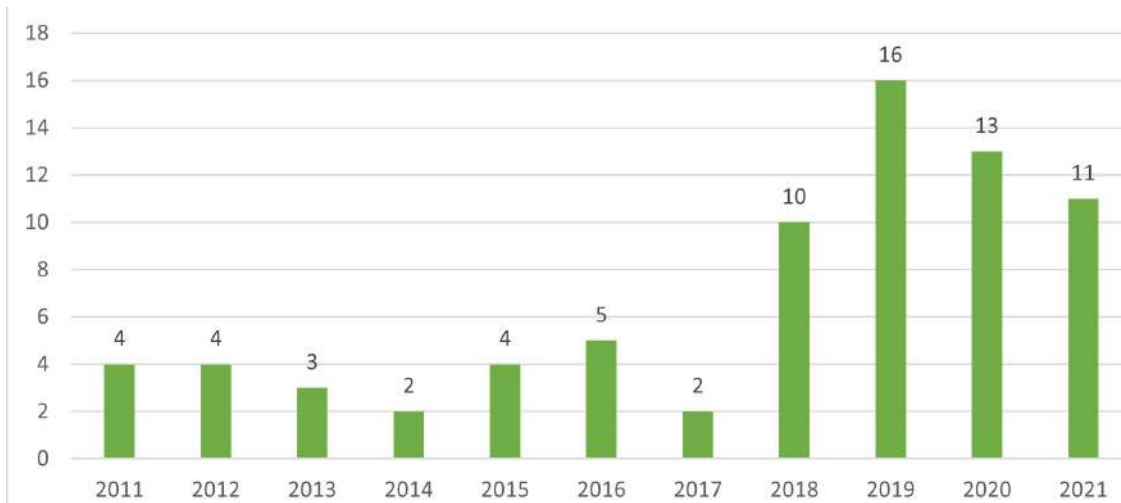
Répartition des SIQO pour les installations bénéficiaires des aides



Productions dominantes des installations aidées avec SIQO



Evolution des installations aidées avec SIQO



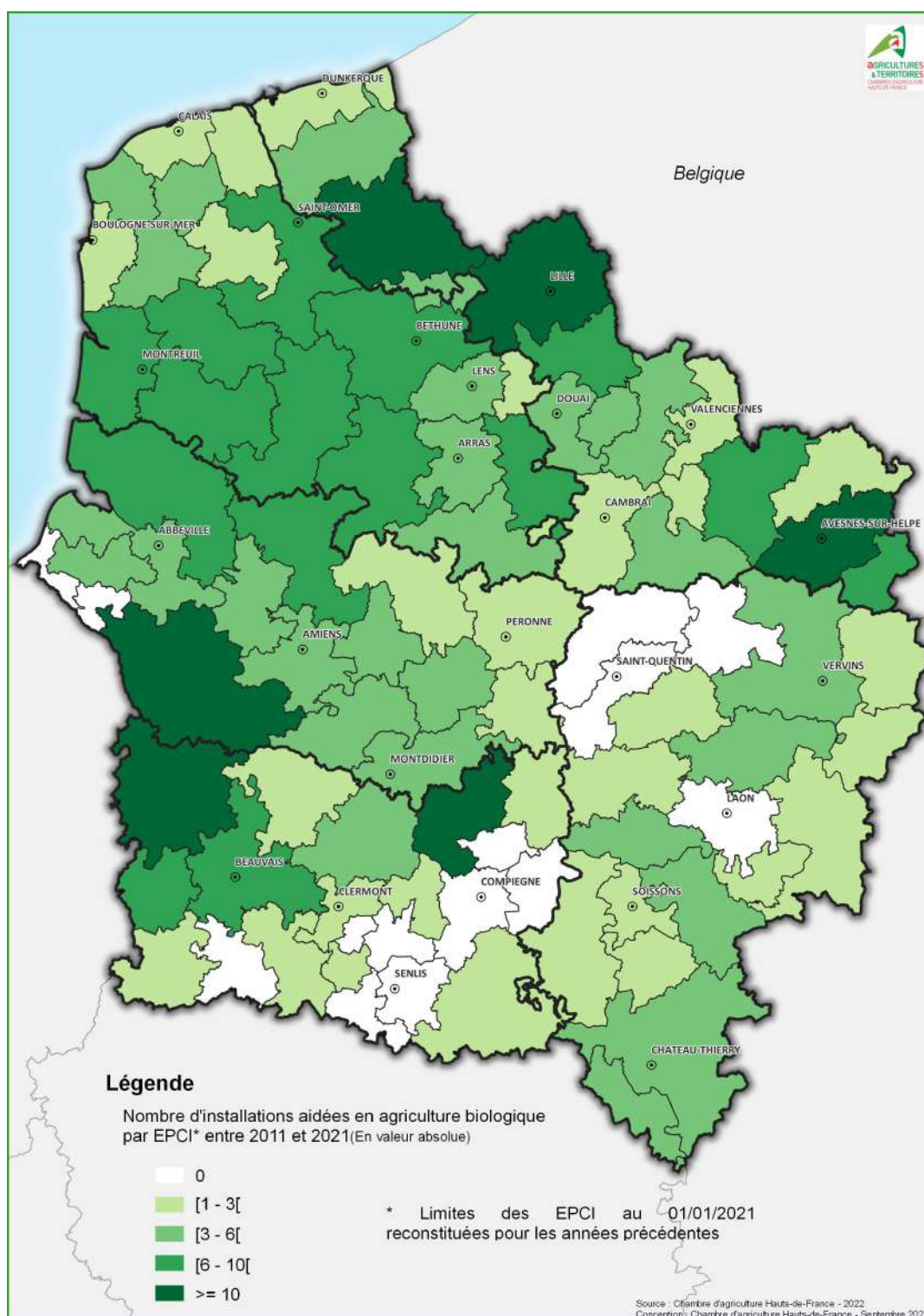
Partie 6 : L'agriculture biologique et autres SIQO

• Top 3 des EPCI

Avec le plus d'installations aidées en agriculture biologique depuis 2011 :

- Communauté de communes Flandre Intérieure
- La Métropole Européenne de Lille
- Communauté de communes Cœur de l'Avesnois

Répartition des installations bénéficiaires des aides en agriculture biologique par EPCI



Partie 7 : La diversification

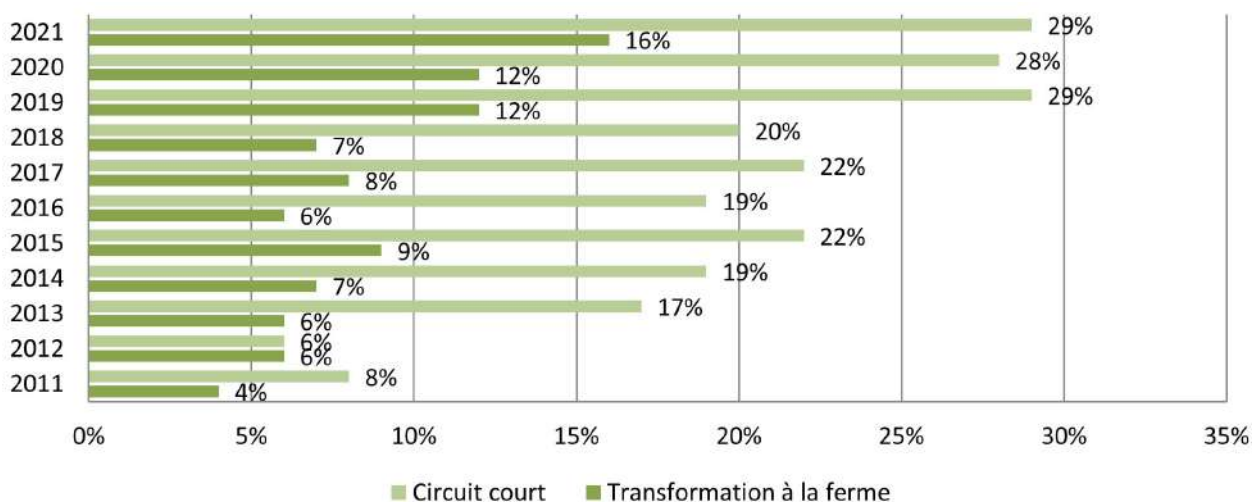
En bref

- **23 %** des installations aidées ont un atelier de diversification
- **8 %** des installations aidées ont un atelier de transformation
- **12 %** des installations aidées utilisent les circuits courts en partie ou en totalité

Proportion des installations aidées avec les principaux modes de diversification par rapport au total d'installations dans chaque département

	Circuit-court	Transformation	Accueil touristique et pédagogique	Production d'énergie renouvelable
AISNE	12 %	5 %	2 %	0.5 %
NORD	24 %	9 %	3 %	1 %
OISE	24 %	9 %	1 %	0.3 %
PAS DE CALAIS	22 %	9 %	2 %	0.5 %
SOMME	15 %	8 %	1 %	1 %

Evolution de la proportion des installations aidées avec les principaux modèles de diversification par rapport au nombre total d'installations aidées



Qui sont les porteurs de **projet avec commercialisation en circuit-court** ?

- âge moyen : **31 ans**
- femmes : **34 %** et hommes : **66 %**
- **67 %** issus du milieu agricole
- installation par reprise familiale : **49 %** ou création : **33 %**
- ATP : **96 %**, non concerné par la pluriactivité à hauteur de 89 %
- En Exploitation Individuelle : **47 %** avec 0.75 ETP par exploitation
- En cultures spécialisées (maraîchage, horticulture ou autre) : **45 %** et **18 %** en bovin lait
- SAU moyenne : **57 hectares**
- Coût de reprise et investissement prévu au PE : **330 120 €**

Qui sont les porteurs de **projet avec atelier de transformation** ?

- âge moyen : **32 ans**
- femmes : **39 %** et hommes : **61 %**
- **69 %** issus du milieu agricole
- installation par reprise familiale : **50 %** ou création : **33 %**
- ATP : **96 %**, non concerné par la pluriactivité à hauteur de 92 %
- En Exploitation Individuelle : **36 %** avec 0,68 ETP par exploitation
- En bovin lait : **34 %**
- SAU moyenne : **70 hectares**
- Coût de reprise et investissement prévu au PE : **369 025 €**

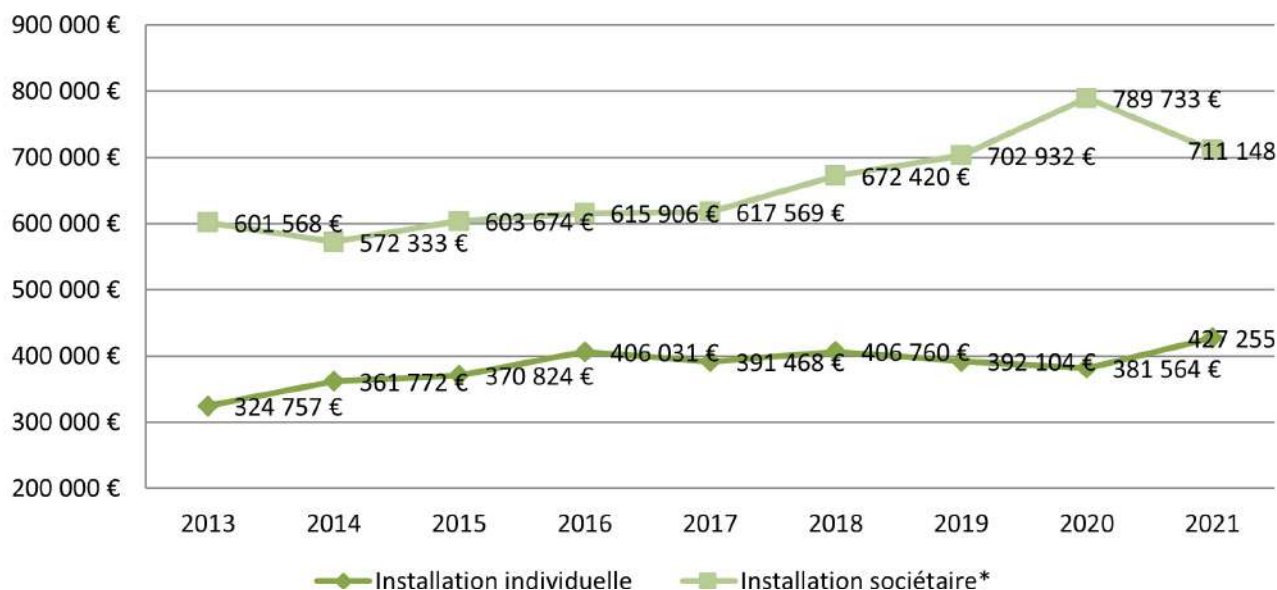
Partie 8 : Coûts* et financements de l'installation

En bref

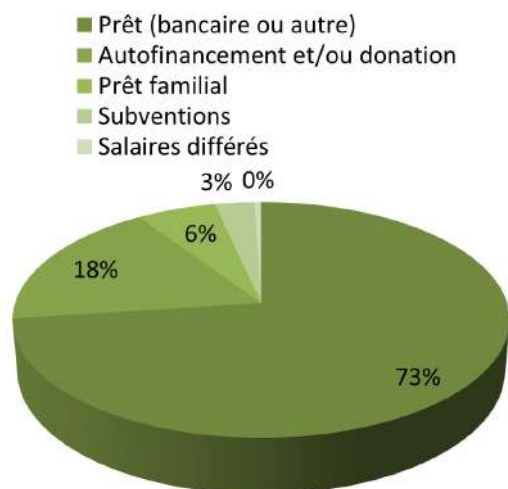
• **658 679 €** pour une installation en société depuis 2013

• **383 258 €** pour une installation individuelle depuis 2013

Evolution des montants de reprises et investissements prévus au PE



Modes de financement d'une installation aidée depuis 2013



OTEX	Reprise + investissements au PE depuis 2013
Culture(s) spécialisée(s)	176 861 €
Elevage(s) spécialisé(s)	368 021 €
Polyculture-élevage(s)	629 286 €
Grandes cultures Polycultures	617 709 €

* On considère dans le coût de l'installation, le montant de reprise et les investissements réalisés dans les 4 premières années qui suivent l'installation (Plan d'Entreprise). Notons que les approches du coût sont difficilement comparables entre une installation individuelle (reprise des bâtiments, du foncier, du matériel, du cheptel...) et une installation en société (achat de parts sociales avec ou sans moyens de productions) à proratiser selon le nombre d'associés et les parts détenues par le jeune installé.

Partie 9 : INSTALLÉ EN 2021

QUI EST-IL ?

SEXE homme	DÉPARTEMENT Pas-de-Calais	RÉGION AGRICOLE Ternois
EPCI Communauté de communes du Ternois	AGE 31 ans	NIVEAU D'ÉTUDE IV
ORIGINE AGRICOLE oui	EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES PRÉCÉDENTES oui	TYPE D'INSTALLATION reprise de l'exploitation familiale
STATUT SOCIAL Agriculteur à Titre Principal	FORME JURIDIQUE EARL	NOMBRE D'ASSOCIÉ- EXPLOITANTS 1.7
NOMBRE DE PARTS SOCIALES 59 %	MAIN D'ŒUVRE SALARIÉE 0.58	TYPE DE PRODUCTION en polyculture-élevage
SAU 111 ha	COÛT DE REPRISE ET INVESTISSEMENTS 618 049 €	





JE M'INFORME & JE BÉNÉFICIE D'UN ACCOMPAGNEMENT

LE POINT ACCUEIL INSTALLATION TRANSMISSION (PAIT)

Le PAIT est la porte d'entrée des porteurs de projet en agriculture.

Quelque soit votre idée de projet, les conseillers répondent en toute confidentialité à vos questions, vous informent sur les démarches à réaliser et vous orientent vers les structures partenaires correspondant à vos besoins.

La reprise ou la création agricole revêt différents aspects qui peuvent rendre l'opération complexe et mobilise des compétences dans différents domaines : économique, juridique, social, fiscal, réglementaire, humain, psychologique...

Mais vous n'êtes pas seul pour préparer votre installation. Un grand nombre de professionnels peut vous accompagner dans votre projet. Ils vous aideront dans la réflexion, la prise de décision et les démarches.

**Et la transmission, on en parle ? Bien sur !
Contactez votre PAIT»**

Les missions du PAIT :

- **accueillir, informer** sur les différentes étapes conduisant au métier d'agriculteur
- **informer sur l'offre de formations** existante à l'échelon régional
- **orienter vers les structures d'appui appropriées** en fonction de vos besoins et de l'avancée de votre projet
- **orienter** vers les conseillers pour l'élaboration de votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)
- **assurer le suivi** de votre projet à chaque étape et jusqu'à 5 ans après votre installation




Plan BIO
Hauts-de-France
Point Accueil Bio

Le Point Accueil Bio est là pour vous :

 **03 21 60 58 00**

 **contact@pointaccueilbio-hdf.fr**

 **pointaccueilbio-hdf.fr**



AISNE

Clémence JACQUET
clemence.jacquet@aisne.chambagri.fr
Tél. 03 23 22 50 97

OISE

Laurence LAMAISON
laurence.lamaison@oise.chambagri.fr
Tél. 03 44 11 44 66

NORD-PAS DE CALAIS

Vanessa HUCKE
diversification@npdc.chambagri.fr
Tél. 03 62 61 42 33

SOMME

Marine DELMOTTE
marine.delmotte@somme.chambagri.fr
Tél. 03 22 33 64 59

Contactez votre Point Accueil Installation Transmission

PAIT Pas-de-Calais

Saint-Laurent-Blangy
pait@npdc.chambagri.fr
03 21 60 57 41

PAIT Nord

Sars et Rosières
pait@npdc.chambagri.fr
03 27 21 46 91

PAIT Somme

Amiens
pait@somme.chambagri.fr
03 22 33 69 88

PAIT Oise

Beauvais
pait@oise.chambagri.fr
03 44 11 44 07

PAIT Aisne

Laon
pait@aisne.chambagri.fr
03 23 22 50 00



hautsdefrance-pait.fr



[pait.hautsdefrance](https://www.facebook.com/pait.hautsdefrance)



S'installer et transmettre
en agriculture

